

## COMPTE RENDU DU 24 JUILLET 2018

**Présents** : mesdames Roselyne ARLAUD, Anne de VILHET, Danielle GATIGNOL, Laurence VIGNAL; messieurs André BARNOUIN, Jean Christophe DIANOUX, Marc MOINIER, Pierre TARTANSON, Jean Louis AUTRAN, Cédric IMBERT, Roger TRAPPO

**Procurations** : Manon YTIER procuration à Roger TRAPPO, Michel FARE procuration à Roselyne ARLAUD

**Absent excusé** : Julien VERA

**Absent** : Olivier GIRARD

**Secrétaire de séance** : Roselyne ARLAUD

Présence de Mr Jean-Pierre LARGUIER, Président de la COPAVO et monsieur Frédéric ROUX, vice-président. Il est programmé une réunion le 6 août 2018 avec Monsieur le Préfet.

La commune de Cairanne souhaite quitter la COPAVO pour se rapprocher de son bassin de vie et donc de Sainte Cécile. Le Préfet ne l'autorisera pas avant 2020 et les prochaines élections municipales et c'est lui qui prendra la décision finale, quoi qu'il arrive. Cairanne a déjà l'autorisation de la CCAOP. S'il y avait séparation avec la COPAVO, cela se ferait de manière contentieuse et non à l'amiable. La commune souhaiterait la création d'une crèche mais s'il y avait une création de crèche, elle serait implantée sur la commune de Roaix ou de Rasteau.

L'intercommunalité de Vaison comprend actuellement 17 à 18 000 habitants. Pour être viable, elle devrait normalement compter 20 000 habitants. On a une dérogation parce que nous sommes en zone de montagne. Si Cairanne part, nous serions 16 000 habitants. Des communes alentours rejoindraient éventuellement Vaison-Ventoux.

Problème des déchets et encombrants depuis la restructuration de la déchetterie. Tarif : 20 € les 3 m<sup>3</sup> pour les professionnels. Il y a actuellement 3 déchetteries à disposition des habitants du territoire : Mollans, Cairanne et Vaison la Romaine.

Déchets verts : bennes spécifiques ? Mais les gens vont quand même mettre de tout... Il faudrait peut-être la mettre dans un endroit surveillé de temps en temps au printemps et à l'automne.

L'achat d'un camion et de bennes pour récupération du verre a été évoqué : plus de 60 containers ont été achetés. Il faut demander où en rajouter.

Mise en place d'un service intercommunal pour le ramassage des dépôts sauvages en 2019.

Signalétique des points de collecte pour le tri.

La balayeuse ne passe pas dans les petites rues ni au cœur des villages.

Haut débit : déploiement sur 4 villages en 2018/2019. En 2021 et 2022 tous les villages seront raccordés en partenariat avec le conseil départemental. Le programme est déjà budgété.

La délégation des services assainissement imposée par la gouvernement pour 2020 est reportée en 2026.

Une vélo route va être créée sur l'ancienne voie de chemin de fer

Le city stade est abandonné face aux réticences des riverains. Il est actuellement étudié le regroupement du service jeunesse derrière la gendarmerie (école de musique, club jeunes, etc...).

Communication : une news letter mensuelle pour tenir informer les conseillers municipaux est à l'étude.

Création future d'une ressourcerie à l'ancien bâtiment du Lys d'Argent ; récupération, recyclage puis revente via internet.

Départ de MR LARGUIER et de Frédéric ROUX.

La séance est ouverte par Monsieur le Maire à 18 h 54

**ORDRE DU JOUR :**

- **Terrain Walter** : madame Jeanne WALTER souhaite vendre à la commune une partie de la parcelle F 385 lui appartenant, d'une superficie de 1 427 m<sup>2</sup> pour la somme de 1 €. Accepté à l'unanimité
- **Convention RPI** : Refus de la signature de la nouvelle convention entre les communes de Mérindol les Oliviers, Faucon et Puyméras concernant l'école maternelle.
- **Remise des pénalités CHALOIN** : lecture de la demande de la chocolaterie CHALOIN concernant une demande de remise gracieuse pour astreinte administrative liée à deux infractions sur la réglementation de la publicité et s'élevant à 3 747.06 €. Accepté à l'unanimité
- **STEP** : les plantations et la clôture seront faits en septembre, le raccordement à la limite de la route départementale est fait.
- **IMMEUBLE AVENUE DE VERDUN** : des travaux supplémentaires sont nécessaires : dépose du plancher et du faux plafond de la zone du local commercial, modification de la réserve et des sanitaires du RDC et, pour le confort des locataires, pose d'un velux et d'un volet roulant. Monsieur le maire présente l'avenant au lot 1 pour un montant de 13 728.43 € H.T. soit 16 474.11 € T.T.C. Accepté à l'unanimité
- Les travaux du programme de voirie 2018 ont été réalisés : chemin de Villedieu et chemin Chevalier.
- Les chemins ont été débroussaillés et le curage des fossés effectué.
- Présentation du plan de réaménagement de l'ancien bureau de poste pour sa transformation en habitation.
- Mise en accessibilité de la boulangerie : les travaux seront programmés en septembre / octobre. A voir avec le locataire actuel.
- Demande de M. KRIEF pour régulariser le passage de la voie communale 13 au regard de sa propriété.
- Le conseil municipal est d'accord pour déplacer le chemin de M. RIPERT à condition qu'il prenne tous les frais à sa charge (bornage et acte notarié) ainsi que le goudronnage de la partie qui sera rétrocédée à la commune.
- Devis pour le nettoyage du monument aux morts : 850 € Accepté à l'unanimité
- Remerciements pour le décès de M. Louis ARLAUD
- Dossiers urbanisme en cours d'instruction :  
PC 08409418N0003 – PLV VUE VENTOUX : dossier en cours d'instruction  
PC 08409418N0005 – RIPERT Bruno : dossier en cours d'instruction  
PC 08409418N0006 – ARLAUD Yves : dossier accordé  
PC 08409418N0007 – DEL ROSSO Fabrice : permis refusé (non conforme PPRI)  
PC 08409418N0008 – LEVEQUE Amélie : dossier en cours d'instruction  
DP 08409418N0007 – KUYPERS Hillebrand : demande refusée  
DP 08409418N0008 – CHAMPALOUX Pierrette : demande accordée (réfection de sa façade rue des Barrys)

- Plan Local d'Urbanisme / schéma d'assainissement : remise du rapport par le commissaire enquêteur, M. Yves LE HO, début août 2018.
- M. ROUSSIN : plusieurs courriers en recommandé avec accusé de réception lui ont été envoyés mais aucune réaction de sa part.
- Caravane sur terrain communal : Faire une lettre au propriétaire de la caravane pour la lui faire enlever au plus tard le 30 juillet. Des rochers seront mis pour bloquer l'accès.
- Santé communale : la mairie a prêté le centre social et culturel à la Société AXA afin d'organiser une réunion publique pour la présentation et le lancement de la santé communale pour les habitants de Puyméras. (Réunion organisée le 17/5/2018).

L'ordre du jour étant épuisé est levée à 19 h 57